



# Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité

29 janvier 2025

## **Un cadre d'indicateurs de rendement pour les données sur l'accessibilité, 2025**

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécopieur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :  
[droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca).

### **PDF**

N° de cat. Em9-15F-PDF  
ISSN 2818-7733

La [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (LCA) est entrée en vigueur en 2019, l'objectif global étant de faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici 2040.

La Direction générale du Canada accessible (DCA), à Emploi et Développement social Canada (EDSC), est le centre de liaison de la mise en œuvre de la LCA. La DCA est responsable de mesurer les progrès réalisés dans l'élimination des obstacles à l'accessibilité au fil du temps. Afin d'appuyer ce travail, EDSC a publié [la Stratégie fédérale de mesure et de données sur l'accessibilité](#) (la Stratégie) en juin 2022.

Le premier pilier de la Stratégie prévoit l'élaboration d'indicateurs de rendement qui correspondent à chacun des 7 domaines prioritaires énoncés dans la LCA. Des indicateurs de rendement seront également élaborés afin de mesurer l'élimination des obstacles comportementaux, dans le cadre des 7 domaines prioritaires, qui entravent davantage la pleine participation des personnes en situation de handicap à la société.

Ensemble, ces indicateurs formeront un cadre d'indicateurs de rendement (CIR) pour les données sur l'accessibilité.

Le CIR sera élaboré en différentes phases. La première phase du CIR comprend les indicateurs de rendement pour l'emploi, pour les technologies de l'information et des communications (TIC) et pour le transport. La deuxième phase du CIR comprend les indicateurs de rendement pour l'environnement bâti, la conception et la prestation de programmes et de services, l'acquisition de biens, de services et d'installations, et les communications, autres que les TIC. Ces indicateurs ont été élaborés en collaboration avec des partenaires fédéraux, la communauté des personnes en situation de handicap et des universitaires et spécialistes des données sur l'accessibilité. Les principes directeurs énoncés dans la LCA et la Stratégie ont également été considérés.

Les sources de données devront être identifiées afin d'assurer qu'il est possible de mesurer par rapport à chacun des indicateurs de rendement. Dans certains cas, il existe déjà des sources de données ; dans d'autres cas, les sources de données sont en cours d'examen ou d'élaboration.

L'objectif est que le CIR soit un document évolutif. Des mises à jour régulières y seront apportées afin d'y intégrer des indicateurs et des sources de données supplémentaires à mesure qu'ils seront déterminés.

## Indicateurs de rendement

Sélectionner un domaine prioritaire afin de consulter la liste d'indicateurs de rendement correspondante.

- [L'emploi](#)
- [Le transport](#)



- [Les technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
- [Les communications, autres que les TIC](#)
- [L'environnement bâti](#)
- [La conception et prestation de programmes et de services](#)
- [L'acquisition de biens, de services et d'installations](#)

